

Tableau récapitulatif des schémas directeurs

n° SD	Zone destinée à être urbanisée	Phasage	Zones superposées	Surface brute <sup>(1)</sup> (PCN 2017)	COS (net) <sup>(2)</sup>	CSS (net) <sup>(2)</sup>	CUS (brut) <sup>(2)</sup>	SCB m <sup>2</sup> <sup>(1)</sup>	DL (brut) <sup>(2)</sup>	Nombre d'unité de logements <sup>(1)</sup>
<b>Ernzen</b>										
E1	HAB-1	PAP NQ	EN + IP + couloir pour projet de rétention et d'écoulement des eaux pluviales	1,73	0,45	0,60	0,60	10 358	12	20
E2	HAB-1	PAP NQ / ZAD	couloir pour projet de rétention et d'écoulement des eaux pluviales	2,75	0,35	0,60	0,60	16 500	12	33
E3	HAB-1	PAP NQ	JAR + CV + couloir pour projet de rétention et d'écoulement des eaux pluviales	2,46	0,35	0,60	0,60	14 770	20	49
E4	HAB-1	PAP NQ / ZAD		0,90	0,30	0,60	0,70	6 300	12	10
<b>Larochette</b>										
L1	MIX-v	PAP NQ	secteur et éléments protégés de type "environnement construit" - C	0,19	0,60	0,70	1,60	3 040	85	16
L2	HAB-1	PAP NQ	secteur et éléments protégés de type "environnement construit" - C	0,17	0,70	0,85	2,00	3 400	55	9

<sup>(1)</sup> Les surfaces construites brutes (SCB) et le nombre d'unités de logements sont estimées sur la base du PCN 2017. Vu qu'il s'agit d'estimations, c'est sur la base d'un mesurage cadastral que le degré d'utilisation du sol exact pourra être défini.

<sup>(2)</sup> En cas de divergence entre les différents coefficients (COS, CUS, CSS et DL) repris dans ce tableau et ceux inscrits sur la partie graphique du PAG, ceux inscrits sur la partie graphique du PAG font foi.